

INSCRIPTIONS

L'inscription se réalise sur place et n'est effective qu'au moment où le dossier est complet (en respectant les délais imposés).

Documents requis

À apporter au secrétariat lors de l'inscription :

1. votre diplôme, brevet, équivalence, expérience utile (documents originaux);
2. La carte d'identité + une photocopie recto-verso ;
3. le montant du droit d'inscription ou une preuve du droit d'exemption (attestation et/ou numéro ibis).

Si vous avez terminé vos **ÉTUDES À L'ÉTRANGER**, vous devez introduire une demande d'équivalence de votre diplôme ou certificat auprès des services d'homologation, **avant le 15 juillet**. La décision d'équivalence est à remettre au secrétariat lors de l'inscription. Pour plus d'information, veuillez surfer sur le site : www.equivalences.cfwb.be

Remarque

Les modules sont organisés si le nombre d'inscrits est suffisant.

Droit d'inscription

Le droit d'inscription est calculé selon le nombre de modules choisis et est imposé par la Communauté française (entre 20€ et 170€). Il n'est pas remboursable. Le paiement s'effectue de préférence par carte bancaire (Bancontact / Mister Cash) ou par virement bancaire.

Une dispense du droit d'inscription est accordée :

- aux demandeurs d'emploi l'ORBEM ou le FOREM (démarches effectuées par le secrétariat sauf auprès du VDAB);
- aux personnes bénéficiant du minimex.
- aux personnes bénéficiant d'une allocation pour personnes handicapées.

Attention aux dates indiquées sur ces documents !

(se renseigner auprès du secrétariat)

Horaire d'inscription

À partir de mi-juin (fermé pendant les congés scolaires)

- Les lundis et jeudis de 16h00 à 21h00
- Les mardis et mercredis de 14h00 à 19h00
- Les samedis de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Attention ! Cet horaire est susceptible d'être modifié. Afin d'éviter tout désagrément, nous vous invitons à consulter celui-ci sur notre site internet avant de vous rendre à l'Institut. (www.ceria.be/irg)

ACCÈS AISÉ

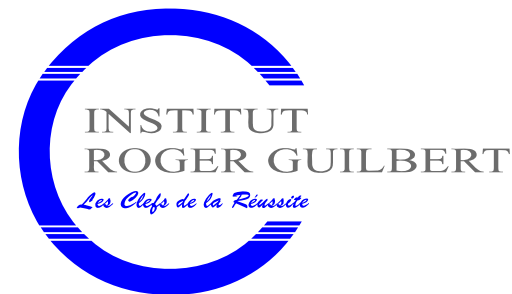
Voiture : Ring O - sortie 16 - direction Anderlecht

Métro : ligne 5 - CERIA/COOVI

Bus : 75 - 98 / De Lijn : 141-142-144-145-170-171

Possibilité de bénéficier du CONGÉ-ÉDUCATION PAYÉ

(renseignement : www.emploi.belgique.be)



Enseignement supérieur
de type court de promotion sociale

APERÇU DES FORMATIONS DE L'INSTITUT ROGER GUILBERT



Directrice a. i. : Geneviève KAYSER
Campus CERIA - Bâtiment 4c - 2ème étage
avenue Emile Gryson, 1 - 1070 Anderlecht
Tél. : 02 / 526.75.40 - FAX : 02 / 526.75.42
www.ceria.be/irg
secretariat.irg@ceria.be

L'INSTITUT ROGER GUILBERT organise un éventail de formations de haute qualité dans différents secteurs. Son équipe pédagogique, composée d'experts et d'enseignants, offre aux étudiantes et étudiants des cours dans les différents secteurs de pointe.

Dans un cadre accueillant, le secrétariat est disponible pour toutes explications complémentaires et assure, avec compétence, le suivi de chaque étudiant.

Enseignement supérieur pédagogique de promotion sociale

Certificat d'aptitudes pédagogiques (1 à 3 ans - soir et/ou jour) * :

Enseignez des cours techniques et de pratique professionnelle au niveau de l'enseignement secondaire (Condition d'admission : contactez l'institut ou téléchargez la brochure).

Certificat d'Aptitude Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur (1 an - soir) :

Obtenez le certificat permettant d'Enseigner votre spécialité dans l'enseignement supérieur où vous êtes déjà en fonction (Condition d'admission : contactez l'institut ou téléchargez la brochure).

Formateur en Alphabétisation (3 ans - jour) * :

Mis sur pied par l'IRG, l'EPFC et Lire & Ecrire. Cette formation intègre des modules sur la construction et l'évaluation de programmes spécifiques, les stages d'intégration et d'insertion et sur la méthodologie didactique. Ce processus de formation permet d'acquérir une qualification professionnelle solide (Condition d'admission : CESS ou test d'admission).

Formation complémentaire de maître en psychomotricité dans l'enseignement maternel (1 an - jour) * :

Cette formation répond au décret du 3 juillet 2003. (Condition d'admission : contactez l'institut ou téléchargez la brochure).

Formations aux fonctions de sélection et de promotion (1 an - jour) :

Formations des futurs sous directeurs, chefs d'ateliers, éducateurs économiques, secrétaires de Direction de l'enseignement officiel subventionné. (Condition d'admission : contactez l'institut ou téléchargez la brochure).

Il existe une brochure détaillée pour chacune des sections. Celles-ci sont disponibles au secrétariat et en téléchargement sur la page d'accueil du site de l'institut : <http://www.ceria.be/irg>

Certaines de nos formations sont accessibles sans certificat ou diplôme. Dans ce cas, le (la) candidat(e) peut **participer à un test d'admission** qui sera organisé pendant la période d'inscription (au plus tard le 15ème jour de septembre). Cette participation est entièrement gratuite. Informez-vous auprès du secrétariat de l'institut !

Enseignement supérieur social

Bachelor en gestion des ressources humaines (3 ans - soir et jour) * :

Développez vos aptitudes à communiquer et gérez au mieux vos capacités de travail au sein d'une entreprise. Développez professionnellement les processus de communication et améliorez la gestion des ressources humaines du personnel pour travailler dans le domaine de l'organisation, de la formation et du développement du personnel. (Condition d'admission : CESS).

Graduat en « Insertion sociale et professionnelle » (3 ans - soir et jour) * :

Spécialisez-vous afin d'obtenir un diplôme dans le domaine spécifique de l'insertion sociale et professionnelle. Cette formation concerne aussi les acteurs sociaux ayant déjà une expérience et qui désirent un complément de formation. (Condition d'admission : CESS ou test d'admission)

Post-graduat en « Médiation » (3 ans - soir et jour) * :

La médiation est une nouvelle conception des relations sociales; elle permet à force de patience et de savoir-faire de gérer les conflits, de négocier une entente équitable et viable entre les parties impliquées. (Condition d'admission : titre de l'enseignement supérieur de type court ou long ou universitaire)

Formations de promotion sociale dans des secteurs spécifiques

Conseiller en environnement (2 ans - soir et jour) * :

De plus en plus, les services publics, le monde associatif, les entreprises recrutent des "Conseillers en environnement" afin de résoudre des problèmes de protection, de gestion de l'environnement. (Condition d'admission : titre de l'enseignement supérieur de type court ou long ou universitaire - possibilité d'un test d'admission pour une partie de la formation).

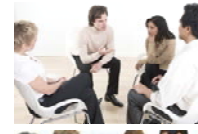
Conseiller en prévention - Niveau II (2 ans - jour) :

Devenez conseiller en sécurité intervenant dans le cadre de la prévention des accidents de travail, de l'amélioration du cadre de vie au sein des entreprises ou des services publics et même au niveau des conditions de travail. (Condition d'admission : CESS)

Secourisme de première intervention (1 an - soir) :

Obtenez le Brevet Européen de Premier Secours, reconnu par les sociétés Croix-Rouge de l'Union Européenne. Le cours se poursuit par un ensemble d'apports théoriques et pratiques pour aboutir à l'octroi du brevet de secouriste répondant aux exigences du R.G.P.T (Condition d'admission : CESS).

Initiation en informatique (+/- 6 mois - jour) :



* Les cours de ces formations se donnent éventuellement en semaine et les samedis